



INFO VALENCE

Janvier 2014



INFO VALENCE

Magazine d'information municipale Mairie
Service Communication Information
Place de l'église / BP 1
77830 VALENCE EN BRIE
01.64.31.81.35 - 01.64.31.88.42
www.mairie-valenceenbrie.fr

Directeur de publication : J.F. PIERUCCI
Rédactrice : Timmy CHEDRI
Commission Information :
Timmy CHEDRI - Liliane FAURE
José VIEIRA - Laurent ARDENOIS
Imprimerie : 

Numéros utiles

- Mairie 01 64 31 81 35
- Gendarmerie 01 60 69 40 16
- Médecin d'urgence 77 0825 826 505
- SOS Médecins 36 24
- Hopital de Montereau 01 64 31 64 31
- Centre Anti poison 01 40 05 48 48
- SAMU 15
- POMPIERS 18
- Urgence Electricité 0810 333 077
- Urgence Gaz 0810 433 077
- Trésor Public du Chatelet en brie 01 60 69 40 58

SOMMAIRE

- * Le mot du Maire 3
- * Etat Civil 3
- * Voeux du Maire 3
- * Elections Municipales 4
- * Urbanisme 5
- * Travaux 6/7
- * Réforme des rythmes scolaires 8/9
- * 11 novembre 10
- * Concours des maisons fleuries 10
- * St Nicolas 11
- * St Sylvestre 11
- * Inondations 12
- * Planning des manifestations 13
- * Bouilles et Gribouilles 14
- * CSV 15
- * La compagnie du Javot 16
- * HPEV 17
- * VAAV 18
- * le CADA 19
- * Artisans et Commerçants 20
- * Collecte des déchets 20

Le mot du Maire



Toute dépense pour pouvoir être réalisée doit avoir au préalable été inscrite au budget et financée et toutes les actions à entreprendre doivent suivre et respecter les délais et temps administratifs notamment pour l'obtention des subventions.

Cela nous oblige donc à prendre des décisions que nous ne pourrions pas appliquer et que nous laisserons à nos successeurs.

En début de mandat, un conseil municipal termine donc souvent les actions entamées par leurs prédécesseurs.

L'année 2013 qui vient de s'achever a vu se réaliser de nombreuses actions dont la liste et les coûts vous sont donnés plus loin.

Un regret cependant concerne la vente de notre Hôtel restaurant qui n'a pu être finalisée.

J'ai lancé une autre piste à savoir la location et j'attends un rapport de la CCI (chambre de commerce et d'industrie) sur la faisabilité.

La nouvelle année qui s'ouvre devant nous est pleine de promesses mais aussi d'incertitudes.

De quoi sera-t-elle faite, nul ne le sait. Ce que je sais cependant c'est que rien de positif ne peut se faire dans la discorde, par les procès d'intentions, par l'écoute des « on dit » et par la propagation de rumeurs en tous genres.

Rien n'est parfait, mais un peu d'écoute et de bon sens améliore bien des conflits voire les évite.

Avec l'année 2014 nous allons avoir un nouveau conseil municipal je souhaite bonne chance aux candidats et bon courage aux futurs élus.

Le Maire

Voeux du Maire

Le 5 janvier 2014, Monsieur Jean-François PIERUCCI, Maire de la Commune a présenté ses derniers vœux avant les prochaines élections municipales. C'est en présence de Monsieur Jean DEY, 1er vice-président du Conseil Général, du Major Patrice DROBIEUX de la Gendarmerie du Chatelet en brie, du Lieutenant Jean-Raphael MAILLOT Chef de centre et de l'Adjudant Patrice THEBAULT adjoint, représentants les pompiers de la Grande Paroisse, de Monsieur Gilles LEJEUNE, notre nouveau trésorier au Chatelet et d'une partie des membres du conseil municipal que Monsieur le Maire a remis les médailles du travail ainsi que les prix pour le concours des maisons et balcons fleuries.

Monsieur le Maire s'est vu remettre par Monsieur Jean DEY, la fleur d'argent pour les villes et villages fleuries de Seine et Marne.

Ces vœux se sont terminés autour d'un buffet préparé par l'équipe du restaurant « chez Chouchou ». Merci aussi à Monsieur BUSY, journaliste pour la république de Seine et Marne, régulièrement présent lors de nos manifestations et qui généreusement a mis à disposition ses photos.



CARNET

NAISSANCES

- Eve DA CUNHA ALMEIDA née le 13 juin 2013
- Angelina BREGVADZE née le 15 juillet 2013
- Emilio MARTINS né le 3 août 2013
- Keira SURANCHIEV née le 4 août 2013
- Ayata SADAEV née le 28 août 2013
- Kenaya BABITAMA née le 14 septembre 2013
- Nathan MARTY né le 15 octobre 2013
- Pierre TANGUILLE né le 15 décembre 2013

Bienvenue à nos petits Valençois



DÉCÈS

- Jackie CLEROUIN, 84 ans décédé le 9 novembre 2013
- Colette FAURE, 93 ans décédée le 3 janvier 2014

Nos condoléances aux familles



MARIAGE

MOREIRA de SOUSA Manuel et DO SANTOS FREITAS Isabel mariés le 16 juin 2013

THERY Jean-Pierre et ERNOUF Marie-Claire mariés le 2 novembre 2013

Toutes nos félicitations aux mariés



DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

> Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 15 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

> Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Comme en 2008, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats. Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement, c'est-à-dire candidat par candidat. En revanche, contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas. Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

> Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?

Notre commune est représentée au sein de la communauté de communes Vallées et Châteaux du Chatelet en Brie par 2 conseillers communautaires.

C'est le maire et le premier adjoint qui seront automatiquement conseillers communautaires.

> Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre

de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune. Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

> Comment faire si je souhaite être candidat ?

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature. Un guide à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

> Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

Nouveau :

- > Présentation d'une pièce d'identité pour voter
- > Déclaration de candidature obligatoire
- > Impossibilité de voter pour une personne non candidate



Déclarations préalables

SARL ENERBAT Mr RAY Alexandre	Division de terrain
Mr BOITEL	Division de terrain
Marion CLERIS	Restauration et peinture des volets
François ROUSSEAU	Changement d'une fenêtre par une porte fenêtre
José IBORA	Ouverture d'une fenêtre dans la cuisine (coulissante)
Hervé RELOUZAT	Changement de la clôture en bois par du béton crépi ton pierre
Chantal ROUSSEAU	Ravalement en pierres apparentes
Cédric MAGNEAU	Pose d'un toit plat pour abriter les voitures sur les murs de retenues de terre réalisés précédemment
Pierre RACINE	Réfection de toiture avec changement de tuiles en type Beaumoise
Laurent MICHEL	Construction d'une véranda à ossature aluminium couleur RAL 1015
C. BENOIT et E. BAUMAN	Réfection de toiture création chien assis existant, réation de deux nouveaux chiens assis+deux velux 78/98
Alexandre RAY	Ouverture du mur de clôture sur la rue Emile Parquet pour permettre l'accès aux véhicules sur le terrain
Jérémy DJOUADY	Remplacement de volets fixes par des volets roulants
Sylvie PREISS	Continuité d'un mur à modification du voisinage (mairie) à l'identique

Permis de Construire

Vincent AMBAR et Maria DA SILVA RODRIGUES	Permis modificatif implantation
Guillaume KIFFER	Construction d'un garage
Mme MAIRESSE	Extension pour une salle de bain, une chambre, une fenêtre, modification de façade, garage+porte d'entrée
ENERBAT Alexandre RAY	Aménagement d'un garage en habitation, création porte d'entrée, porte fenêtre, une fenêtre+deux velux
Mme CHEDRI	Modification du PC
SYNERAIL - Jean-Luc ARGUEDAS	Installation d'une station télécommunication ferroviaire
Kévin GIRETTE	aménagement d'un garage en habitation
Maisons Pierre - Angélique FLORIA et Mr LELOUP	Nouvelle construction

PLU

Suite à un appel d'offre ou quatre bureaux d'études ont répondu, notre choix s'est porté sur l'agence d'aménagement et d'urbanisme EU-CREAL située à Ecuelles.

L'agence choisie pour son tarif avantageux, sa connaissance de la région et les nombreux PLU réalisés sur le secteur (Echouboulains, Machault...) a démarré ses investigations pour rédiger le document.

Des réunions sont organisées régulièrement pour travailler sur le projet. Les réunions publiques sont prévues début 2014 afin de débattre sur le sujet.

Un registre est mis en mairie à la disposition des administrés afin de recueillir toutes remarques et propositions. Une réponse sera faite à chaque fois.

La priorité du travail sur ce PLU sera d'essayer autant que la loi nous le permettra de protéger et de conserver le caractère rural de notre village. Nous comptons sur vous, pour nous y aider.

Enfouissement rue Guy Charles Cros

Fin 2011, le SIESM77 m'a demandé si nous avions des projets de travaux pour amélioration du réseau EDF. Comme le changement des têtes de lampadaires de la D607 était déjà prévu, j'ai opté pour l'enfouissement des réseaux EDF et Télécom. En demandant deux rues, la rue Marcel Dessonnes et la rue Guy Charles Cros. La rue Marcel Dessonnes était plus courte mais plus cher du fait qu'une ligne moyenne tension se trouvait en bas et nécessitait des travaux important pour la dévier. Le choix s'est donc porté sur la rue Guy Charles Cros plus longue mais moins chère car n'ayant que de la basse tension.

Les travaux ont débuté le 16 juillet 2013 et devaient se terminer le 30 septembre 2013. Malheureusement le fournisseur des candélabres a été en retard dans sa livraison de plus d'un mois et ERDF n'avait pas les bons plans de réseau pour leur coupure de courant au moment de supprimer les anciens poteaux, ce qui a retardé les travaux de plus de trois semaines.

Il est apparu aussi que se contenter de reboucher uniquement les tranchées ne serait pas très esthétique. Le conseil a donc décidé de refaire toute la chaussée. Cela a encore retardé le chantier car l'entreprise choisie, la SETA ne pouvait pas intervenir avant le 06 janvier 2014.

Néanmoins la rue Guy Charles Cros en enfin terminée et donne un aperçu de ce que pourrait être notre village si l'enfouissement des réseaux est poursuivi. Outre l'estimation pour la rue Marcel Dessonnes, nous avons aussi un avant-projet pour le Chemin de Beauregard. L'expérience acquise pour la rue Guy Charles Cros nous permettra d'appréhender les futurs travaux avec plus de sérénité et de globalité.

Le Maire



TRAVAUX	Mode d'Adjudication	ENTREPRISES	COUTS
Mur de la grange de l'étape	Appel d'offre	Ets TISSIER	HT : 38063.38 TVA : 7460.42 TTC : 45523.80
Parking de l'école	Devis	Ets TISSIER	HT : 1124.00 TVA : 220.30 TTC : 1344.30
Cloture de l'ancienne école	Devis	Ets TISSIER	HT : 5010.76 TVA : 982.11 TTC : 5992.87
Eclairage rue Charles Cros	Appel d'offre du SIESM	INEO + SETA	HT : 112803.00 TVA : 22109.39 TTC : 134912.39 subvention : 73298.75
Réparation de la margelle cour de l'école	Devis	Ets TISSIER	HT : 1256.00 TVA : 246.18 TTC : 1502.18
3/4 des branchements plomb	Appel d'offre VEOLIA	VEOLIA + SETA	HT : 117250.00 TVA : 22981.00 TTC : 140231.00
Remise aux normes des bâtiments communaux	Devis	Ets BOUCHER	HT : 3286.50 TVA : 644.14 TTC : 3930.64
Mur mitoyen derrière la mairie (a venir)	Devis	Ets TISSIER	HT : 3719.98 TVA : 729.12 TTC : 4449.10 / 2 part mairie : 2224.55
Refection des puits (a venir)	Devis	Ets TISSIER	HT : 7144.54 TVA : 1400.33 TTC : 8544.87 subvention : 3214
Bouchage des nids de poule	Devis	EIFFAGE	HT : 5717.00 TVA : 1120.53 TTC : 6837.53
Peinture porte du cimetière	Devis	Ets FRESSE	HT : 720.00 TVA : 50.40 TTC : 770.40
Parking du cimetière	Devis	Ets TISSIER	HT : 3275.00 TVA : 641.90 TTC : 3916.90
Lame avant deneigement pour grand tracteur	Devis	Ets LEPATRE	HT : 3946.90 TVA : 773.59 TTC : 4720.49
Peinture porte de l'église	Devis	Ets FOURNIER	HT - 345 TVA - 67.62 TTC - 412.62

Dans la mesure du possible, nous essayons de faire travailler les entreprises, artisans et commerçants de la commune pour favoriser leur pérennité.

Décret no 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires

NOR : MENE1301789D

Publics concernés :

élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques, parents d'élèves, enseignants du premier degré et collectivités territoriales.

Objet : modification des rythmes scolaires dans l'enseignement du premier degré.

Entrée en vigueur : la réforme des rythmes scolaires entre en vigueur au début de l'année scolaire 2013-2014. Toutefois, jusqu'au 31 mars 2013, les communes peuvent demander au directeur académique des services de l'éducation nationale le report de la réforme à l'année scolaire 2014-2015.

Notice : le présent décret prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement.

Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale peut donner son accord à un enseignement le samedi matin en lieu et place du mercredi matin lorsque cette dérogation est justifiée par les particularités du projet éducatif territorial et présente des garanties pédagogiques suffisantes.

L'organisation de la semaine scolaire de chaque école du département est décidée par le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant par délégation du recteur après avis du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale intéressé.

Le texte prévoit également la mise en place d'activités pédagogiques complémentaires en groupes restreints pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial.

L'organisation générale de ces activités pédagogiques complémentaires est arrêtée par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, sur proposition du conseil des maîtres.

Références : le code de l'éducation peut être consulté, dans sa rédaction issue du présent décret, sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

En février 2013 nous avons été confrontés au casse-tête des rythmes scolaire, (décret du 24 janvier 2013) réforme voulue par le ministre, mais laissée à la charge des communes pour la mise en place et bien entendu pour le financement. L'estimation des coûts se situe entre 150 à 300 € par élèves soit pour Valence un montant évalué entre 16 500€ à 33 000€ par an sur le budget de la commune.

Pour cette mise en place, la commune de Valence souhaitait l'appliquer à la rentrée 2013 avec l'accord et la participation de tout le corps enseignant.

Nos partenaires du RPI ont opté pour le report en 2014, une des raisons évoquée étant le délai trop court pour la mise en application. Par un accord tacite il a été décidé de confier cette décision au RPI. Je note au passage que les représentants de Valence ont voté selon leur vœux et non pas selon le vote du conseil.

Egalement par un accord tacite il a été décidé de confier au RPI l'élaboration des horaires d'entrée et de sortie de classe et des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) ce qui a été rédigé en commun avec les équipes pédagogiques et les représentants de parents d'élèves élus. (cf. tableau)

Au vu des idées divergentes de chacun et des malentendus que ça pouvait engendrer, les élus des deux communes (Echouboulains et Valence) se sont rencontrés à la demande de Madame CHEDRI et après accord des deux maires, afin d'échanger sur la manière d'appréhender cette réforme et de prendre ensemble les décisions qui profiteraient le mieux à la population.

Lors de cette réunion, les deux communes ont exprimés leurs souhaits de maintenir le RPI et de travailler ensemble aux modifications qu'il serait souhaitable d'y apporter. Il a été demandé au membres du RPI de commencer à travailler sur le projet de la réforme afin de le budgetiser.

Bien que Valence ait voté pour la mise en place de la réforme et Echouboulains pour un report de décision après les élections, il en reste pas moins qu'à terme, et en accord avec les deux communes, c'est le RPI qui prendra en charge l'application de cette réforme.

Le Maire

LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME AUX ECOLES PRIMAIRES DE VALENCE EN BRIE Et ECHOUBOULAINS A LA RENTREE SCOLAIRE 2014

Suite aux diverses réunions entre les divers partenaires Enseignants, Elus du Regroupement Pédagogique Intercommunale, les représentants de parents d'élèves et l'Inspectrice de l'Education Nationale, nous avons élaboré et retenu les emplois du temps suivants afin d'articuler et rendre visibles les offres périscolaires et extra scolaires. :

Proposition d'emploi de temps pour l'école de Valence en Brie

	Garderie	Enseignement le matin	Pause Méridienne	Enseignement l'après midi	Temps d'activité périscolaire (TAP)
Lundi	7h00 à 9h00	9h00 à 12h00	12h00 à 13h45	13h45 à 15h45	15h45 à 16h45
Mardi	7h00 à 9h00	9h00 à 12h00	12h00 à 13h45	13h45 à 15h45	15h45 à 16h45
Mercredi	7h00 à 9h00	9h00 à 12h00	Pas de cantine		
Jeudi	7h00 à 9h00	9h00 à 12h00	12h00 à 13h45	13h45 à 15h45	
Vendredi	7h00 à 9h00	9h00 à 12h00	12h00 à 13h45	13h45 à 15h45	15h45 à 16h45

Proposition d'emploi de temps pour l'école d'Echouboulains

	Garderie	Enseignement le matin	Pause Méridienne	Enseignement l'après midi	Temps d'activité périscolaire (TAP)
Lundi	7h00 à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	13h30 à 15h30	15h30 à 16h30
Mardi	7h00 à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	13h30 à 15h30	15h30 à 16h30
Mercredi	7h00 à 8h30	8h30 à 11h30	Pas de cantine		
Jeudi	7h00 à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	13h30 à 16h30	
Vendredi	7h00 à 8h30	8h30 à 11h30	11h30 à 13h30	13h30 à 15h30	15h30 à 16h30

La commune s'occupe :

- des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
- de la Pause Méridienne
- de la Garderie avant et après la classe

Les enseignants s'occupent de :

- L'enseignement
- et des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Notons que les TAP ne sont pas obligatoires pour les enfants/élèves. Il sera demandé pour des raisons d'accueil et d'organisation des inscriptions fermes pour chaque période scolaire par exemple.

Les activités durant la pause méridienne seront gratuites et pour les autres activités rien n'est arrêté à ce jour. Des informations plus précises sur les TAP et leur organisation et fonctionnement vous seront données ultérieurement.

Bastoi AMANI

Adjoint au Maire en charge des affaires scolaires

Cérémonie du 11 novembre



En ce 11 novembre 2013, départ des célébrations du centenaire du début de la 1ère guerre mondiale (1914-1918), le dernier poilu étant décédé, la population Valençaise venue en nombre a rendu un vibrant hommage aux soldats français morts pour la France à travers le monde.



C'est par une journée d'automne fraîche mais ensoleillée, que Monsieur DEY 1er vice président du Conseil Général, Monsieur PIERUCCI, maire de Valence en Brie et l'ensemble des participants se sont recueillis devant le monument aux morts où la fanfare de Montereau après le rituel de la sonnerie aux morts a interprété la marseillaise.

La cérémonie s'est terminée par le traditionnel pot du maire.



Concours des Jardins et Maisons fleuries



Les gagnants du concours des jardins et maisons fleuries **présents aux vœux du Maire**, se sont vus récompensés par des bouquets de fleurs en chocolat pour les premiers et de jolis boîtes de chocolat pour les suivants.

- 1er Fournier Franck, 1 rue Henri Gelin
- 2ème Canelier Jacques, 1bis Chemin de Beauregard
- 3ème Reouches Nadine, 4bis rue d'Echouboulains
- 4ème Vanneste Laurent, 8bis place de l'Eglise

- BRUN René, 5 rue Henri Gelin
- JUMEAU REDON Patricia, 14 rue Max Lafon
- TISSIER Annie, 17 rue Henri Pelle
- PETIT Claude, 7 rue des Fours à chaux
- DOUCET Nicole, Le Clos Loris
- GARPIEL André, 23 rue Henri Pelle
- IBORRA José, 5 rue Max Lafon
- LECORCHE Béatrice, 11 rue Henri Gelin



Concours des Facades et Balcons fleuris

- FOURNIER Jean, 22 rue André Taboulet
- LECLERC Jean, 3 rue Henri Pelle
- LACOMME Guy, 14 rue Henri Pelle



Saint Nicolas



A l'occasion de la Saint Nicolas, la commune a eu le grand plaisir d'offrir aux enfants de Valence en Brie le samedi 7 décembre 2013, un voyage avec un programme de musiques aux mélodies souriantes et aux rythmes entraînants présenté par des musiciens amateurs et professionnels passionnés de traditions populaires du groupe « PIC NOTE FOLK ».

Ainsi parents et enfants ont pu danser, chanter, voyager en sillonnant la Bretagne, l'Auvergne, l'Alsace et au delà des frontières, l'Irlande, la Galice.



Un grand Bravo aux musiciens du groupe « PIC NOTE FOLK » qui ont su nous indiquer les pas de danses simples, en groupes, à deux, en cercle et tous ensemble, pour vivre ce moment de Bonheur dansé et partagé. Ce grand moment de convivialité s'est terminé par la remise de cadeau aux enfants par le Père Noël, qui cette année encore a remplacé Saint Nicolas et par un goûter pour tout le monde.



Fête de la saint sylvestre

Pour terminer la fin de l'année 2013 et bien commencer cette nouvelle année, le Maire, les membres de la commission des fêtes et certains habitants de Valence en Brie ont organisé une soirée dansante très conviviale et joyeuse à un prix très raisonnable.

Ainsi, 81 personnes ont participé à cette soirée animée par «super DJ Fred» qui a su alterner entre les tubes actuels et les musiques atemporelles qui nous font toujours autant danser seul ou à plusieurs.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué directement ou non à la réussite de ce moment convivial et de bonheur partagé....et rendez vous au 31 décembre 2014. Qui sait ?



Bastoi AMANI

Nous avons connus en 2013 des conditions météorologiques très catastrophiques.

Les inondations du ru de La vallée Javot que nous devons déplorer de plus en plus souvent devraient nécessiter le percement et la pose d'une troisième buse sous la départementale 605.

Pour ces dégâts, qui ont nécessité l'intervention des pompiers, nous avons demandé la mise en catastrophes naturelles. Sans réponse à ce jour de la Préfecture.

Nous avons aussi demandé au président du syndicat du ru de La Vallée Javot de faire ce qui était en son pouvoir pour que l'étang soit vidé en période sèche afin d'éviter autant que faire se peut de mettre en danger les habitations en aval. Je rappelle qu'initialement, c'est un bassin de rétention d'eau mis en place pour protéger Valence.

Cela vient malheureusement en contradiction avec l'association du Barbeau (association de pêcheurs) qui gère l'utilisation de cet étang.

Les pluies importantes ont aussi transformé la rue Creuse et la route de Vernou en ruisseaux ce qui a également nécessité l'intervention des pompiers. Les constructions récentes et les travaux faits dans ce secteur n'arrangent pas les choses en ce sens qu'ils diminuent les surfaces absorbantes des champs. La terre remuée et emmenée par les pluies a été évacuée dans le réseau d'assainissement et a bouché le regard d'évacuation.

La Communauté de Commune procède régulièrement au nettoyage des conduites dans ce secteur et aussi à chacune de mes demandes.

Mis à part le problème spécifique à la Vallée Javot, celui des eaux ruisselantes, avait en partie été résolu par nos grands-parents aux moyens de réservoirs d'eau pour leur jardin.

J'invite donc fortement tous ceux qui actuellement construisent à faire cette réserve comme cela a été réalisé au

clos Loris. Pour les anciennes constructions voir la possibilité de les rétablir. Ces équipements ont aussi l'avantage d'économiser l'eau potable pour la plantation et l'arrosage des jardins.

Le Maire



RENDEZ-VOUS

à Valence en Brie N° 3 Janvier 2014

Dimanche 26 janvier

Galette des rois

pour les habitants
salle Marius Albert à 15h00
organisé par les Associations

Mercredi 29 janvier

Galette des rois

pour les Aînés
salle Marius Albert à 15h00
Offerte par le Maire et les Adjoints

Samedi 8 février

Match improvisation avec la LISM

salle Marius Albert à 20h00
organisé par la Mairie et les associations

Samedi 15 Février

Masterclass Zumba

salle Marius Albert à 20h00
Organisé par le VAAV

Samedi 8 Mars

Carnaval et Goûter

à 14h30 place de l'église
organisé par les Associations

Dimanche 9 mars

Grand bal public avec un orchestre

Salle Marius Albert à 14h00
Organisé par le VAAV

Samedi 22 mars

Conférence Bataille de Montereau

Salle Marius Albert
Organisé par HPEV

Dimanche 23 et 30 mars

Election Municipale

Samedi 5 avril

Soirée pâtes

salle Marius Albert à 20h00
Organisé par CSV Football

Vendredi 11 avril

Théâtre le Damier

Salle Marius Albert à 20h00
Organisé par la Mairie

Dimanche 13 avril

Repas des Aînés

Salle Marius Albert à 12h00
Organisé par la Mairie

Dimanche 20 avril

Chasse aux œufs

aux fours à chaux de 10h à 12h
Organisé par le VALC

Samedi 3 et dimanche 4 mai

Fête communale

Foulée Valençaise et Brocante
organisé par la Mairie et les Associations

Jeudi 8 mai

Cérémonie au monument aux morts

suivie du verre de l'amitié
Organisé par la Mairie

Samedi 10 mai

Masterclass Zumba

Salle Marius Albert à 20h00
Organisé par le VAAV

Samedi 17 mai

Match improvisation

Lucie GLINEL
Avec la « L.I.V »
Organisé par le VAAV

Samedi 24 mai

Spectacle de danse enfants

salle Marius Albert à 20h00
Organisé par le VAAV

Samedi 7 juin

Théâtre, contes et légendes

aux fours à chaux à partir de 21h00
organisé par La Cie du Javot

Samedi 21 juin

Repas de fin d'année de la Zumba

Organisé par le VAAV

Dimanche 29 juin

Méchoui au stade de football

Organisé par le CSV Football

Dimanche 13 juillet

Concours de pêche

à la mare aux usages
Organisé par la mairie et le CSV Football

Lundi 14 juillet

Fête Nationale

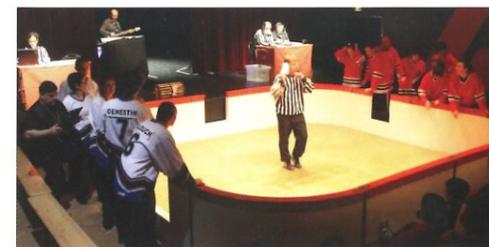
Feu d'artifice

Tous les lundis et Jeudis

Jeux et activités pour les enfants de moins de 3 ans

De 9h à 11h
Bouilles et Gribouilles
Foyer Anne Marie REDON

Important : Les informations complémentaires par rapport à ces diverses manifestations vous seront données ultérieurement par la Mairie et/ou par les Associations. Merci pour votre compréhension et participation.



Vous pourrez assister à un autre match opposant la LISM (ligue d'improvisation de Seine et Marne) à la Licoeur (de Bordeaux)

le 8 février à la salle des fêtes de Valence en Brie.

Réservations et informations : 06 74 20 06 73 - <http://impro-lism.blogspot.fr>

Bouilles & Gribouilles

Depuis Mai 2013, notre association rencontre un franc succès auprès des parents de jeunes enfants de moins de 3 ans.

Initialement ouvert le jeudi matin de 9h à 11h, une matinée supplémentaire à été mise en place le lundi matin à la demande de parents.

C'est donc deux fois par semaine que les membres de notre association se retrouvent avec des parents et assistantes maternelles autour des enfants pour les faire partager des jeux et autres activités.



12.12.2013



En décembre, les enfants ont eu la surprise et le plaisir de voir Lucie Glinel avec son copain «henri, le nounours» venir leur conter des histoires merveilleuses

comme «les conteries de Lulune» .
Un grand merci à Lucie et Henri.



12.12.2013



L'année 2013 s'est terminée par un goûter festif jeudi 19 décembre.

Dorénavant, une activité sera organisée tous les 3ème jeudi du mois (pate à sel, peinture, etc...). Toute participation sera la bienvenue.

Nous vous espérons nombreux à nous rejoindre cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année



Le Bureau

Le C.S.V. Section Football est reparti pour la saison 2013-2014 avec 3 équipes ; 2 en CDM dont une en excellence et ou les résultats prouvent que la montée n'est pas l'effet du hasard. Un dimanche sur deux les 2 équipes jouent en alternance à Valence. Nous comptons sur vous pour venir les supporter lors des matchs qui ont lieu au stade les dimanche matin à 9h30.

Notre catégorie U11 (2003-2004) a obtenu des résultats qui sont plus que flatteurs.



La section gym toujours bien active et animée par notre sympathique prof de gym, Bénédicte SCHRAM, est composée d'une vingtaine d'adhérentes pour cette nouvelle saison.

Vous êtes TOUS les bienvenus pour nous supporter, nous encourager et participer à nos différentes manifestations à venir.

Le bureau du Club Sportif de Valence vous souhaite une très bonne année Sportivement

Eric MOAL



Pour ce passage en 2014, nous ne pouvons que souhaiter à tous de bonnes choses.

Cette année sera pour nous un moment d'apprentissage, nous mettons en scène un nouveau texte qui, au final, ne devrait pas engendrer la tristesse puisque signé de Laurent Baffie.

A ce sujet, nous recherchons deux personnages. Si cette aventure peut vous intéresser et si vous désirez plus de renseignements, c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions. Il n'y a pas de critère de sélection, seule l'envie de prendre du temps à l'apprentissage d'un texte et le plaisir de se retrouver une fois par semaine entre amis (le vendredi soir, car parfois les soirées sont longues). C'est l'expérience unique d'être quelqu'un d'autre, et une réelle montée d'adrénaline lorsqu'enfin le rideau d'une scène s'ouvre devant un public que nous espérons toujours aussi nombreux.

Chose rare en ce monde, le temps ne nous est pas compté, nos producteurs (dont notamment la municipalité qui chaque année nous renouvelle sa confiance grâce à sa subvention) nous laissent le temps de réaliser nos envies. Chaque nouvelle pièce nous amène une large moitié de débutants qui osent passer le pas. Le reste est patience, et le souvenir tenace.

Peut être aussi, pour cette année un autre petit projet qui nous tient à cœur mais pas si évident à réaliser, on verra bien ... un « petit » mystère ne peut pas faire de mal ! »

L'année dernière, sous d'autres initiatives, a eu lieu d'autres représentations de théâtre, nous saluons cette démarche qui ne peut que donner l'envie de sortir pour découvrir du spectacle vivant. C'est vrai pour nous tous, l'écran est plus attachant mais nous retient dans ses liens.



Sortons et partageons ! Ce qui paraît un effort se transforme vite en plaisir, « testé et approuvé ». Un dernier souhait pour cette nouvelle année, à Lucie et au VAAV, pour leur activité improvisation : et que vive le jeu, le théâtre inventer créer et... se faire plaisir.

**Si cela vous tente, parions que 2014 vous embarque ;
c'est aussi cela un village, on ne va peut être pas très loin, mais là où l'on va on y est bien.**

Contact : P. FRENCHÉ - 06.82.04.28.59

Notre association historique et patrimoniale rassemble autour de ses travaux des Valençois amoureux de leur terroir ayant un intérêt pour le passé de leur village et de la vie des Anciens.



Cet engouement se traduit par une assiduité non encore démentie lors des manifestations culturelles qui sont organisées deux fois l'an.

Ainsi, le dimanche 24 mars 2013, ce sont plus de 60 personnes qui vinrent dans la salle des Fêtes Marius-Albert, entendre une communication intitulée « Les Artistes de Valence ». Ils ont été sensibles tant au propos qu'aux images projetées qui, pour beaucoup les ont ramenés à leur enfance et leur jeunesse, en un temps où la vie sociale de notre communauté villageoise n'avait pas la même signification qu'aujourd'hui, et qui permirent à d'autres d'approcher ce monde disparu.

Les traditionnelles Journées du Patrimoine se sont exceptionnellement tenues à Valence les samedi 7 et dimanche 8 septembre, en avance donc d'une semaine sur le programme national. Cette exception est consécutive aux indisponibilités de la salle du rez-de-chaussée du foyer Anne-Marie Redon, salle équipée de barres d'attache de cimaises. En effet, c'est une exposition qui était présentée, intitulée « Les artisans et commerçants du Valence d'autrefois ». Elle a suscité un bel enthousiasme de la

part des visiteurs. Elle a été vue par plus de 80 personnes. Certaines ayant exprimé le souhait de la prolonger par une brochure, dont nous envisageons l'édition. Que tous ces visiteurs soient chaleureusement remerciés tant de leurs visites que de leur enthousiasme qui ont ravi les organisateurs ! Un grand merci également à tous ceux qui nous ont fait part de leurs souvenirs et nous ont prêté des photographies.

Enfin, le 25 octobre la vigne, le vin et les vigneron valençois furent objets de l'attention des participants réunis dans la salle de l'ancienne école, lors d'une communication intitulée : « La disparition du champ d'expérience de Valence-en-Brie », face à la frénésie constructive qui atteint actuellement notre village.

L'année 2014 se présente sous les mêmes auspices, riches d'événements qu'ils convient déjà de connaître. Ainsi, le samedi 22 mars 2014, dans la salle des Fêtes Marius-Albert aura lieu notre traditionnelle conférence ; elle sera consacrée aux conséquences de la Bataille de Montereau (1814) dans notre village. C'est en effet, en février prochain, le 200e anniversaire de celle-ci et si elle est déjà bien connue des amateurs, elle l'est moins quant à ce qui pu se passer dans les villages alentours, nous essayerons donc de les approcher à Valence. Quant aux Journées du Patrimoine 2014, elles se traduiront par une promenade commentée. En septembre 2011, nous étions partis sur les traces d'exploitations agricoles : « De Valence à Échou, petites fermes et grands domaines agricoles du Moyen Âge à nos jours », il s'agissait là de celles situées dans la partie sud du village, nous verrons maintenant la partie nord et bien des surprises attendent sûrement les participants. Les modalités pratiques vous seront transmises en temps utile, souhaitons surtout que la météo nous soit clémente.

Pour ce qui est des travaux de restauration du Patrimoine, nos demandes (fours à chaux, autel XVIIe siècle) sont actuellement en attente ; les prochaines élections municipales diront si l'intérêt de nos nouveaux gouvernants pour les biens patrimoniaux de notre village se révèle, amenant d'urgents travaux.

Vous retrouverez ci-dessous quelques vues de nos deux manifestations et nous tenons à vivement remercier tous ceux qui nous accompagnent et assistent à nos travaux sur Valence.

Notre Association n'existe que par le nombre et la participation de ses adhérents, rejoignez-nous. Toutes nos animations sont gratuites et chacun peut y assister librement.

Le Conseil d'administration d'HEPV
hpev77@gmail.com
20, rue Max-Lafon
VALENCE-EN-BRIE
www.hpev77.sitew.com



« Les Artisans et Commerçants du Valence d'autrefois »
Photos de Daniel BULLOT

Pour adhérer vous pouvez vous adresser au trésorier :
Madame Teixeira, Rue Verte, Valence-en-Brie, 09.50.42.96.38
ou au siège de l'Association, 20, rue Max Lafon, Valence-en-Brie,
01.64.31.89.17

Une saison qui démarre fort !



Pour cette 3ème saison ce n'est pas moins de 130 adhérentes qui ont rejoint l'association pour pratiquer la ZUMBA Fitness. Je dois dire que cette année, nos Zumba-Girls sont plus que motivées, toujours à repousser leurs limites et la folie de ce sport. Je les félicite encore pour leur participation à chaque événement de ce début de saison... Lors de la ZUMB'HALLOWEEN, toutes les adhérentes présentes ont joué le jeu des déguisements et félicitations à Charlotte MARIA qui a remporté la 1ère place.

Masterclass ZUMBA et MOUV'K Tropical

Cette masterclass était la plus dingue jamais vue à Valence en brie, nous recevions pour l'occasion de très grands noms du milieu de la fitness comme LALAO, créatrice du Kuduro'Fit, Kevin Coique ambassadeur Reebok et animateur sportif de l'émission GYM Direct sur D8 et Pally Pelofe, ambassadeur de la danse Djembel. Tous ces grands noms étaient réunis pour partager leur savoir faire, leur talent avec les 92 participants sous le thème tropical ! Prochain événement Samedi 15 Février 2014...



Nous avons également reçu Modeste WANDUKISA, qui a fait découvrir aux adhérentes le BodyAttack, sur des musiques TRES rythmées. La bonne humeur et la sueur étaient au rendez vous. Merci au CSV pour les aménagements d'horaires qui ont permis de mettre en place cette discipline pendant 3 semaines.

Cette année nous avons lancé le KUDURO à Valence, chaque vendredi soir c'est une heure de cette danse mélangée à de l'aérobic qui enflamme le parquet du préfabriqué. Sueur (encore) et fou rire garantis.

Le meilleur pour la fin, cette année nous avons 8 petits bouts de choux et 20 danseuses qui au rythme de musiques plus ou moins récentes pratiquent la ZumbAtomic et la Danse. Vous pourrez admirer leurs efforts lors du **spectacle de fin d'année** qui se déroulera le **Samedi 24 Mai 2014**. Et croyez-moi, ils s'entraînent dur !!



Melody CHEDRI

Atelier d'improvisation théâtrale à Valence en Brie



Ça a commencé par un stage, le 19 octobre dernier. Ça nous a bien plu, on s'est dit :

Et si on continuait ? Et si on s'entraînait toutes les semaines pour monter notre équipe ? Notre ligue, pourquoi pas ? Et voilà, c'est parti !

Nous sommes 16 à venir tous les lundis, de Valence et des environs, pour nous entraîner dans l'ancienne école de Valence. Dans l'esprit des matchs d'improvisation, nous apprenons à jouer à ce jeu de dingues. Esprit d'équipe, écoute, générosité, spontanéité, prise de risque, confiance, imaginaire, lâcher prise

... On bosse ... et on rigole bien !

Premier objectif : présenter un **match à la salle des fêtes**

de Valence le **samedi 17 mai 2014**. Notez bien la date dans vos agendas !

Le match d'improvisation théâtrale a été créé en 1977 au Québec par Robert Gravel.

C'est un spectacle qui consiste en l'affrontement de deux équipes composées de six joueurs-improvisateurs (trois femmes/trois hommes) et d'un coach. Les joueurs doivent improviser de courtes histoires à partir des informations données par l'arbitre (Titre, durée, nombre de joueurs, catégorie). Un arbitre et ses deux assistants veillent à ce que le jeu se déroule selon le règlement. Et c'est le public qui vote après chaque impro pour l'équipe qu'il a préférée.

Cet atelier a été mis en place par Lucie Glinel, en lien avec le VAAV.

Renseignements : 06 74 20 06 73

ou glinel.lucie@gmail.com



Evidemment, L'aide aux devoirs et l'Atelier photo continuent...

L'équipe et les adhérents de V.A.A.V, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014 et comptent sur vous pour participer aux activités à venir.

ATELIER CUISINE

Depuis plusieurs mois maintenant, a lieu tous les mois un atelier Cuisine au CADA !

Plusieurs saveurs ont pu y être découvertes, plusieurs plats y ont été réalisés et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons autour de ces moments de partage...

Si « Khatchapuri » ne vous parle pas, si pour vous le « Gombo » est un super héros, si le « Saka Saka » est une danse, alors l'équipe du CADA vous propose de se joindre à nous lors de ces ateliers pour faire bénéficier les résidents de vos talents et apprendre de leurs traditions.

Afin de prendre connaissance de futures dates et pour préparer les ingrédients en quantité suffisante, vous pouvez prendre contact avec l'équipe du CADA au 01.60.73.55.06 (uniquement le matin)



Commerçants et Artisans

Jean Louis DOCEUX Architecte DPLG 3 rue Guy Charles CROS 77830 VALENCE EN BRIE 01.43.46.82.30 / 06.63.57.94.82	SUPERETTE DE L'ÉGLISE Épicerie Dépôt de pain 2 place de l'église 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.83.62	Pascal FRENCHÉ Spécialiste du parquet 6 rue Jean HADERER 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.88.13
Cyril GAFFIERO Atelier de Lutherie 15 rue Emile PARQUET 77830 VALENCE EN BRIE 06.21.38.00.30	ARC EN CIEL Artisan Peintre 10 rue des Bordes 77830 VALENCE EN BRIE 06.65.05.22.67	Gérard CHANCÉ Sculpteur 14 rue Octave ROUSSEAU 77830 VALENCE EN BRIE 01.60.70.65.49
CHEZ CHOUCOU Bar Restaurant 32 rue André TABOULET 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.23.69.29	Franck FOURNIER Entreprise de Peinture 1 rue Henri GELIN 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.84.74	Jean Louis GODARD Assistance Haute Pression 19 rue Emile PARQUET 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.89.22
Jean Claude ROUSSEAU Fromage de chèvre 21 rue d'Échouboulains 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.80.97	FRESSE PEINTURE Artisan Peintre 4 rue d'Échouboulains 77830 VALENCE EN BRIE 09.63.24.75.61 / 06.74.17.22.57	Presbytère Clos st Nicolas Chambres d'hôtes 1 rue Jean HADERER 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.23.26.47 / 06.31.70.03.53
Couscous Tajines et Gâteaux marocains Sadia EL MAOUDJOURDI 3 rue des flamboyants 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.88.81	Christophe-François PERREAU Sculpteur sur bois 8 rue d'Échouboulains 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.81.37	TISSIER Père et fils Maçonnerie générale 17 rue Henri PELLE 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.81.21
MANOIR ST HUBERT Chambres d'hôtes 77830 VALENCE EN BRIE 06.14.41.64.28	REANIM'AUTO Réparation Automobile 3 rue des flamboyants 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.88.81	GARAGE MEMBRIVES Réparation Automobile Chemin de Beauregard 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.22.35.27
Paul et Christophe ROUSSEAU Vente de lait à la ferme 5 rue Octave ROUSSEAU 77830 VALENCE EN BRIE 01.64.31.89.53	J.P. RAYNAL CREATIONS Concept. réalisation maquettes Pro 5 rue Jean HADERER 77830 VALENCE EN BRIE 06.75.24.44.22	AU BON BILLOT Boucherie Ambulante 06.20.85.83.61 aubonbillot@free.fr

PLANNING COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LUNDI 10 MARS - LUNDI 2 JUIN - LUNDI 6 OCTOBRE

BENNE à DECHETS VERTS

Retour de la benne à déchets verts - début Avril
La date exacte sera communiquée par voie d'affichage